

Management des organisations spécialité Métiers de la comptabilité - Comptabilité et paye

RNCP24653 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	315m, 314
Code(s) ROME	M1203, M1501, M1503
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Aix-Marseille Université

<http://www.univ-amu.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce diplômé assure la gestion des procédures de la paie et du social depuis l'embauche du salarié jusqu'à son départ de l'entreprise, en conformité avec la réglementation sociale, tant vis-à-vis des administrations représentant l'Etat (Direccte) que des partenaires sociaux (Urssaf, Assedic).

Au-delà du respect de la réglementation et des intérêts des interlocuteurs (administration et salariés), il développe des outils de contrôle de gestion des ressources humaines (comme par exemple la création et le suivi de tableaux de bord) qui participent au pilotage général du management de l'entreprise.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Ce professionnel dispose de bonnes connaissances en droit social afin de gérer la diversité des contrats de travail et toutes les déclarations sociales qui y sont associées.

Ce professionnel :

- est capable d'assurer le suivi de l'évolution des lois, des décrets et des conventions collectives, et de leurs impacts sur la gestion de la paie grâce à une veille quotidienne de Legifrance, afin de s'assurer que les procédures mises en place par l'entreprise soient en conformité avec la loi, les conventions collectives et la jurisprudence sociale.
- maîtrise la construction et la gestion du tableau de bord du social de l'entreprise, grâce aux nouvelles techniques de l'informatique et de la communication ainsi que des principaux logiciels de paie (Sage, Quadra) et de gestion des ressources humaines, afin de fournir un outil de pilotage efficace à la direction de l'entreprise.

Ce professionnel possède par ailleurs un bon niveau en anglais lui permettant de suivre une conversation dans le domaine des affaires et des ressources humaines.

Cadre 5

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel exerce dans tous les secteurs d'activité dans des structures diverses :

- Cabinet d'expertise comptable
- Service paie et/ou ressources humaines d'une entreprise privée ou publique
- Associations
- Société de conseil/de service

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le professionnel a pour mission principale d'exercer les fonctions de responsable ou de gestionnaire de paie et/ou du social dans un cabinet d'expertise comptable ou au sein d'une entreprise de tout secteur d'activité et de toute taille. Il peut également exercer les fonctions de responsable ou d'assistant des ressources humaines au sein d'une entreprise

Responsable paie et gestion du social

Gestionnaire de la paie et du temps de travail

Collaborateur comptable ou social en cabinet d'expertise comptable

Responsable ou assistant des ressources humaines

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 462 €
Familles professionnelles (FAP)	L1X60 — Employés de la comptabilité · tension 4/5 (Élevée) L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	56 398
Jugés difficiles à recruter	31 %
Emplois saisonniers	8 %
Familles professionnelles (FAP)	L1X60 — Employés de la comptabilité L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury est composé d'enseignants chercheurs, d'enseignants, de chercheurs ou de personnels qualifiés ayant contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury composé d'enseignants et de professionnels
conformément aux textes

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/24653/>